



ARNAQUES LOTERIES COMMERCIALES

Par **mclaude**, le **26/03/2011** à **09:24**

Bonjour,

Mon père agé de 80 ans,
reçoit des montagnes de courriers de loteries commerciales et autres,
parfois même en recommandé et de l'étranger,

il y croit,

du fait qu'il est dans une situation de surendettement,
ce qui joue très fortement de plus sur sa santé,

il renvoie donc une commande ou des frais de participation
(par mandat , ce qui en + lui revient encore plus cher
ou par prélèvement ce qui est également inquiétant,

alors qu'il a parfois du mal à s'acheter le minimum nécessaire.

QUE pouvons nous faire que TOUT celà cesse.

Nous vous remercions de votre réponse

Par **Domil**, le **26/03/2011** à **12:22**

Faites le mettre sous curatelle

Par **mclaude**, le **26/03/2011** à **12:55**

MERCI de votre réponse,
c'est ce que nous envisagions de faire,
mais ce n'est pas évident,
il faut qu'il accepte "sans le perturber"
et ensuite que faisons nous pour tous ces courriers ?

Par **Domil**, le **26/03/2011** à **14:50**

Votre père n'aura plus le droit de signer des autorisations de prélèvement (s'il le fait, la banque devra les refuser), vous ne lui laisserez que peu d'espèces.

Donc soit il ne pourra plus répondre, soit les prélèvements seront refusés, ils lui foutteront la paix ensuite